

Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer : étude des résistances aux traitements

**APPEL
D'OFFRES
2025**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
2 AVRIL 2025, 17H00.

Contexte

Les donateurs de la Fondation de France manifestent un intérêt permanent pour les avancées de la connaissance dans le domaine du cancer. Aussi, la recherche sur les pathologies cancéreuses bénéficie-t-elle d'un soutien ininterrompu de la Fondation de France depuis plus de 30 ans.

Quels projets de recherche ?

En 2025, la Fondation de France poursuit son soutien à la recherche fondamentale et translationnelle portant sur **l'étude des résistances aux traitements du cancer** dans le cadre d'hémopathies malignes ou de tumeurs solides. Une attention particulière sera portée aux projets débouchant sur une nouvelle approche thérapeutique.

En ce sens, un argumentaire clair et détaillé sur la pertinence et l'adéquation du projet à la thématique des résistances aux traitements devra être fourni.

Modalités de soutien

Les demandes de subventions post-doctorales concerneront :

- principalement des soutiens pour l'accueil de chercheurs post-doctorants, français ou internationaux, au sein de laboratoires publics français ;

Les aides accordées concerneront des subventions post-doctorales (salaires). En 2025, les demandes pourront

exceptionnellement aller jusqu'à 3 ans auxquelles s'ajoutera une dotation de fonctionnement calculée selon les règles ci-dessous :

- Les post-doctorants « internationaux » rejoignant un laboratoire français après, à minima, un premier contrat post-doctoral à l'étranger, pourront demander une dotation de fonctionnement allant jusqu'à 40 000 euros/an, soit 120 000 euros sur 3 ans.

- Les post-doctorants « nationaux », sans mobilité internationale entre les deux contrats post-doctoraux ou effectuant leur premier contrat post-doctoral, pourront demander une dotation de fonctionnement allant jusqu'à 20 000 euros/an, soit 60 000 euros sur 3 ans.

Cette dotation de fonctionnement est dédiée exclusivement aux travaux du chercheur post-doctorant pendant sa durée de recrutement sur les fonds de la Fondation de France.

L'intégralité de la subvention pour les post-doctorants « internationaux » (salaire + dotation de fonctionnement) sera plafonnée à 320 000 euros. Une fongibilité est cependant possible de la dotation de fonctionnement au salaire sur demande argumentée à la Fondation de France.

Pour les post-doctorants « nationaux » le plafond de la subvention sera de 250 000 euros avec la même fongibilité possible.

Un dossier ne comportant qu'une demande pour une subvention de fonctionnement sans demande de salaire sera refusé.

La Fondation de France n'autorise aucun prélèvement de frais de gestion sur les allocations jeunes chercheurs.

- quelques bourses de mobilité à l'étranger pour la réalisation d'un post-doctorat de sciences pour une durée maximale de 12 mois et d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois, afin d'initier la mobilité de chercheurs. Ces bourses ne seront pas assorties de subvention de fonctionnement.

Le comité portera une attention particulière aux perspectives de carrière du candidat clairement énoncées.

En raison du nombre important de dossiers reçus chaque année, les équipes bénéficiant d'un financement du programme European Research Council ne pourront pas déposer de dossiers de demande d'allocations post-doctorales en France pendant les 3 premières années de financement, **sauf si la demande porte sur un autre sujet de recherche.**

De même, les demandes de renouvellement sont autorisées dans la limite de 1 an.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, avant le 2 avril 2025, 17h00.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées pendant l'été 2025, uniquement par voie postale ou électronique.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

Comité Cancer

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : projets@fdf.org

www.fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
X in @ f

fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 977 fondations abritées soutiennent chaque année près de 12 600 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.